L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne

L'Edition Hebdomadaire $3 00

[illegible] 1 50

[illegible] 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Auteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques contenant les nouvelles de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Le Bulletin Maritime;

Le Mouvement des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Le Mouvement des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Le Bulletin Financier;

Le Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Rassemblant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Louise Taylor, veuve de Thomas Hume Thomason

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

SOUS et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 78 923 dans l'affaire intitulée la succession de Mme Mary Louise Taylor, veuve de Thomas Hume Thomason, ledit ordre daté et signé le 29 mai 1906, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, les ci-après propriétés foncières:

Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Thalie Melpomène et Prytanée, désignés par les Nos 12, 13, 32 et 33 sur un plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 24 novembre 1849.

Les lots 12 et 13 ayant chacun 25' 1" et 1" de face à la rue Thalie sur 127' 10" et 5" de profondeur.

Les lots 32 et 33 ayant chacun 25' 1" et 1" de face à la rue Melpomène sur 127' 10" et 5" de profondeur, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant une résidence très substantielle à deux étages, contenant vestibules au premier étage et au rez-de-chaussée, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, dépenses, 10 chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, mansarde, gaz et électricité, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par les billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1906; l'acquéreur devant payer les frais de l'acte de vente pardevant A. Goldberg, notaire; dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication devant être fait avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. 318 rue Baronne.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve J. B. Mayeur Cour Civile de District—No 79,101

MARDI LE 19 JUIN 1906, A MIDI

Nous vendrons à l'enchère publique à la Bourse, 311 rue Baronne,

DEUX MAISONS A DEUX ETAGES, 1024 RUE MANDEVILLE ET 824 AVENUE DES CHAMPS-ELYSEE

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division C, dossier No 79,101, dans l'affaire de la succession de Veuve J. B. Mayeur, ledit ordre daté le 14 mai 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, le MARDI, 19 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci après décrites:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No —, borné par l'avenue St Claude, les rues Remparts, Mandeville et Marigny, mesurant 31 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue St Claude sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur et façade sur la rue Mandeville. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, laquelle se trouve dans le fond du lot connu sous le No 1024 rue Mandeville.

2° La moitié la plus près de la rue Dauphine d'un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Française, Dauphine et Bourgogne, lequel lot entier mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 chambres et cuisine, connus comme le No 824 avenue des Champs Elysées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an, démontré par des billets des acquéreurs, dès le jour de la vente, payables une année après date et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Villeré, notaire; 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 318 rue Baronne.

19 mai—19 27—juin 3 10 17 19

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bâtisse en briques à trois étages

Près du Marché Français, No 528 rue St Philippe, près Decatur.

Succession de Antonio Bonomo.

No 78,157—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez de chaussée, JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 2 mai 1906, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans la deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Chartres et Decatur, ledit lot mesurant en mesure américaine 24' 11" 4" de face à la rue St Philippe, 58' 5" 0" sur une première ligne perpendiculaire à la rue St Philippe sur une ligne vers la rue Decatur, de là une deuxième profondeur sur une ligne diagonale de 19' de là une troisième profondeur de 53' 11" 4" sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, à laquelle distance il se rétrécit à un angle droit 5' 9" 5" et à une autre profondeur de 1' 8" et 29' 2' 3" sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe, sur l'autre côté vers la rue de Chartres il a une 1ère profondeur de 68' sur une ligne perpendiculaire à la rue St Philippe à laquelle distance elle s'élargit à un angle droit, 20' 2" 0" avec une deuxième profondeur de 63' 9". Les bâtisses sur ledit lot, portant l'ancien numéro municipal 18, rue St Philippe et sont louer à bail jusqu'au 21 septembre 1907 à un loyer mensuel de $45. Les améliorations sont connues comme 528 rue St Philippe, entre les rues Decatur et Chartres, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages contenant magasin, environ 9 chambres, etc., dans la cour se trouvent une bâtisse en briques à deux etages, contenant environ 6 chambres, écurie avec toit en toile, hangar avec four à cuire en briques, hydrant dans la cour. La cour est pavée.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans garantie par lien de vendeur et privilège sur ladite propriété, avec billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 ci-dessus et en plus du prix d'achat et aussi assumer les termes de la police d'assurance non expirée et recevoir le loyer de la date de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire, aux frais de l'acquéreur et payer tous frais généraux. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur

James Clark Henriques, avocat, 51, Bâtisse Hibornia.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'un établissement de barbier.

Macheca Real Estate and Improvement Co., Ltd., vs Fred W. Koebel et Joe Laurent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,229—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 18 juin 1906, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans les bureaux No 715 de la Nouvelle Bâtisse Macheca Nos 826-832 rue du Canal.

2 chaises de barbier, 12 chaises avec siège en rotin, 1 armoire pour coupes à barbe, 3 M. T. "Barber Stands" avec miroirs, divers, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

H. H. Hall, avocat pour la demanderesse.

6 juin—d 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant le coin des rues Dryades et Amelia

(Ilet borné par les rues Foucher et Sud Remparts)

John Wagner et B. R. Forman vs Mount Calvary Colored Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 323—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 juin 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet 489, borné par les rues Amelia, Dryades, Foucher et St Denis (maintenant Sud Remparts), mesurant cinquante six pieds de face à la rue Dryades sur (103) cent trois pieds de profondeur et façade à la rue Amelia formant le coin des rues Amelia et Dryades entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour les demandeurs.

26 mai 26 juin 1 8 15 22 28

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et rémunératrices.

Succession de Ludovic Delcazal.

No 78,898—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 21 juin 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 mai 1906, dans l'affaire de la succession de Ludovic Delcazal, il sera vendu à l'encan.

1° Deux lots de terre contigus dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet 392, borné par les rues St Pierre, Dupré, Gayoso et Toulouse, étant lots 9 et 10, mesurant chacun 31' 5" 6" de face à la rue St Pierre sur 100 de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une maison en bois, etc., connue comme No 2914 rue St Pierre.

2° Deux lots de terre contigus dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet 1045, borné par les rues Galvez, Lapeyrouze, Laharpe et Miro, étant lots 19 et 20, mesurant chacun 31' 2" 1" de face à la rue Galvez sur 120' de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 19 formant l'encoignure des rues Galvez et Lapeyrouze. Les améliorations consistant en un cottage double 1581-83 rue Galvez, et le cottage simple 2116 rue Lapeyrouze, rapportant ensemble $39 par mois.

3° Deux lots de terre contigus, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet 140, borné par les rues Johnson, Galvez, Columbus et Kerlerec, et partie du lot 14, ne mesurant ensemble 62' 11" 6" de face à la rue Johnson sur une profondeur et façade à la rue Columbus de 58 pieds. Les améliorations comprenant un cottage simple 1479 rue Johnson, et et un cottage double 1481 rue Johnson, les deux rapportant ensemble $ 8 par mois.

4° Un certain lot de terre dans le 3ème district de cette ville, dans l'ilet 134, borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et Dorgenois, désigné par le No 28 on la lettre A et mesurant 37 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 158 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et par 109 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté auque point la propriété se rétrécit 1 pied et 6 pouces, et à une deuxième profondeur de 49 pieds, et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes dans le fond. Les améliorations comprenant un joli cottage double connu comme Nos 2520-2522 rue Laharpe et rapportant $ 30 00 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au dessus et en et en plus du montant de l'adjudication et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Formento, notaire

Henry Chiapella, avocat.

20 mai 2 27—juin 3 10 17 21

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget Ansberry, veuve de Peter Griffin.

No 79,208—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, Encanteur—MARDI, le 3 juillet 1906 à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 29 mai 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No orze, dans l'ilet No 430, borné par rues Poydras, Perdido, Claiborne et Clara, ledit lot mesurant trente et un pieds, trois pouces et sept pouces; et une demi ligne de largeur dans le fond cent sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne contigue au lot No 12 et quatre-vingt dix pieds, pieds, six lignes de profondeur du côté de la ligne opposée, mesure américaine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un, deux ou trois ans, à l'option de l'acquéreur, ladite portion de crédit devant être démontrée par billets à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par toutes les clauses usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, au dessus et en plus du prix de son achat et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

CARRERE & KEENEY.
Encanteurs.

3 juin—3 10 17 24—juil 1 2 3

Succession de James E. McDaniel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 79 463—Division E—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James E. McDaniel, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Ernest T. Pidrance avocat.

21 mai—31—juin 4 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry G. Auderer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79,560—Division D—Attendu que Catherine Hildebrand, veuve de Henry G. Auderer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry G. Auderer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. L. H. Burns, avocat.

8 juin—8 12 17

Succession de Rudolph T. P. Dannecl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,420, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Canal Louisiana Bank & Trust Co., exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds et propriétés distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — John F. C. Walde, avocat. 8 juin—8 13 18

Succession de Elizabeth Hammel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,581—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Conrad Kolb, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier—F. J. Dreyfous & A. D. Danziger avocats 7 juin—7 11 16

Succession de Mme Millie Asebury, femme de Louis Hancock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 79,515 — Division C — Attendu que Louis Hancock a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Millie Asebury, femme de Louis Hancock décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour.— THOMAS CONNELL, Greffier. — L. R. Hoover, E. A. Parsons, avocats.

6 juin—6 10 15

Succession de Mme Jenny Mier, veuve de John Adolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78 647 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John J. Zollinger, executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—Theo. G. Spitzfaden, avocat 6 juin—6 10 15

Succession de Mme Rebecca Morris Cherrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 498—Division A—Attendu que Omarre Cherrie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebecca Morris Cherrie, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schweber, avocat. 6 juin—6 10 15

Succession de Joseph Bittern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78 535—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis Kientz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne avocat. 30 mai—30—juin 3 8

Succession de Philip P. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 78,892—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Laura Shields Schumann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — St Clair Adams, avocat. 30 mai—30—juin 3 8

Succession de John E. Huffman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,347—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme S. S. Huffman administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Johnston Armstrong, avocat. 2 juin—2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,611—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles les 7me et 8me comptes annuels présenté par Sidney J. McMain, curateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément ex aitis comptis. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. P. M. Milner, avocat.

7 juin—7 11 16

Germania National Bank en liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 76,778 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William K. Kelly, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Buck Walshe & Buck, Jno Dymond Jr. avocats. 1 juin—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division D—No 79,519—In Re Joseph Steger, demandant un répit—Ordre—Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés,

Il est ordonné que, après une annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit Joseph Steger soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Julian B. Habans, notaire, en son bureau en la ville de la Nouvelle Orleans, Etat de la Louisiane, commençant le 2me jour de juillet 1906, à 11 heures a. m. pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Joseph Steger pour un répit de un an deux ans et trois ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Hyman Mithoff, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens dudit Joseph Steger soient suspendues.

Nouvelle Orléans 1er juin 1906

(Signé) W. B. SOMMERVILLE
Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK Député-Greffier.

Robert J. Maloney avocat.

7 juin—7 14 21 28—juil 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Deux excellents lots de terre bien remblayés pour bâtir,

Coin S. E. des rues Pine et Burthe,

Dans un voisinage charmant.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 mai 1906 et signé le 17 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Grace Barr Mc Geehan, veuve en communauté et tutrice naturelle, vs John T. Michel, No 79,179 du dossier de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux beaux lots élevés pour construction, à l'encoignure sud-est des rues Pine et Burthe, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 79, borné par les rues Broadway, Pine, Maple et Burthe étant les lots Nos 11 et 12 et mesurant, d'après un plan fait par J. F. Coleman, le 2 décembre 1895, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds; ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Pine et Burthe.

Un excellent voisinage. Un de ceux s'améliorant le plus rapidement de la ville. Près de plusieurs lignes de chars. Les lots sont remblayés. Les banquettes pavées à l'Avenue St Charles, à deux ilets de distance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis dans leurs paiements par lien de vendeur et privilèges et hypothèques spéciales, en plus des clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leur enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906; 10 pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr, avocat.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

D'un fond de magasin d'épiceries en gros.

William D. Seymour vs John L. Byrne Co Limited.

No 74 607—Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, rendu le 30 avril 1906 et adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre, LUNDI, le 11 juin à 11 heures a. m. au No 423 rue Poydras, entre Magasin et Tchoupitoulas

Le stock contenu dans ledit local, consistant en parti de thé huile importée, soupe en boîte, conserves, poivre, poisson sec, etc., etc. Aussi un grand réfrigérateur, coffre fort en fer avec combinaison, pupitres, balances, divers de bureau.

Condition—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Bostner et Manion avocats.

1er juin—1 3 10 11

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 3 JUILLET 1906.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 Calliope, entre Dryades et Rempart

Près des propriétés et dépôt du Illinois Central Railroad.

Cottage simple de choix, 2057 Poydras, entre Johnson et Prieur, en face du Mississippi Valley Railroad

George J. Monaghan et als. vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 79,299.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 juillet 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement signé le 30 mai 1906 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, Rempart et Dryades, désigné par le numéro quatre (ledit lot de terre mesure trente deux (32) pieds huit (8") pouces et deux (2") lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de soixante et un (60) pieds onze (11") pouces et deux (2") lignes.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages, 1917 et 1921 rue Calliope.

2° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Johnson et Prieur, désigné par le numéro 3, mesurant vingt (20') pieds deux (2") pouces pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt (120') pieds. Les améliorations comprennent le joli cottage simple, No 2057 rue Poydras.

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent, avec toutes les clauses de sécurités; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1906 devant être payée par les acquéreurs. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 3 10 17 24—juil 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de valeur

Et emplacement de commerce à l'encoignure des rues Neuvième et Annonciation,

JEUDI le 28 juin 1906, il sera vendu à l'enchère publique.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau 733 rue Union, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Schauf, No 79,039 de ladite cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Neuvième et Huitième, désigné par la lettre A, ilet 91, sur un devis d'arpentage fait par D. E. Seghers & fils, voyers, daté le 25 avril 1906 et annexé à un inventaire pris en ceci et d'après cela formant l'encoignure des rues Annonciation et Neuvième, et mesurant cinquante (50') pieds de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond, par une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de face à la rue Neuvième de soixante six (66') pieds un (1") pouce et quatre (4") lignes.

Les améliorations consistant en un joli cottage double, contenant trois chambres et cuisine de chaque côté, grande cour sur un terrain extra sur la rue Annonciation, et occupé comme une résidence et emplacement de commerce par des locataires qui payent promptement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ou tout comptant, et la balance en 1 et 2 ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Les taxes de 1906 devant être payés par l'acquéreur et les actes de vente pardevant Fred Zangel, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 26 29

Succession de Edward N. Dixon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,493—Division A — Attendu que Henry B. Dixon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward N. Dixon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. Ker, avocat.

2 juin—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PLACEMENTS PRODUCTIFS

—DANS—

Encoignures Bien Situées POUR les AFFAIRES

Cottages Simples et Doubles, Quatrième et Cinquième Districts

Et le Stock de Marchandises Contenu dans le Magasin,

COIN ELMIRE ET ALIX.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er mai 1906 et signé le 7 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mme Christina Nies, Vve de Philip Haag et femme décédée de Maximilian Hambacher, No 76,014 du dossier de la susdite Cour, dans la succession de Maximilian Hambacher, No 78 406 du dossier de la susdite cour, et dans l'affaire de Louise Hambacher et als vs la mineure Barbara Hambacher et als, No 79,059 du dossier de la susdite Cour, consolidé, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage No 3209 rue Annonciation, retiré du trottoir, contenant cinq chambres etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laure, Harmonie et Plaisant, désigné comme lot No 6 sur un plan de F. N. Tourné le 22 octobre 1857, déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage à un étage en bois No 3213 rue Annonciation, contenant trois chambres, etc., sur une certaine portion de terre située dans le même district et ilet (quatrième district), dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Harmonie et Plaisant et contigu au lot ci-dessus décrit, étant la moitié la plus près de la rue Harmonie, d'un lot de terre désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesurant 15 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le pavant cottage double en bois à un étage Nos 459 et 461 rue Joséphine contenant trois chambres, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine Rousseau, Tchoupitoulas et Adèle, désigné par le No 7 sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, lequel lot est le fond des lots Nos 1 et 2 dudit plan et mesurant 39 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 63 pieds